

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Articles publiés dans la *Revue canadienne de zootechnie* (révision, juin 2009).

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

L'appartenance de l'auteur à l'Institut agricole du Canada ou à la Société canadienne de science animale n'est pas indispensable à la publication d'un article dans la Revue. Les communications seront rédigées en anglais ou en français et accompagnées d'un résumé en anglais et en français. S'il n'est pas présenté par l'auteur, le résumé sera préparé par la rédaction, à un coût modique pour l'auteur ou pour l'institution dont il relève.

CONTENU. Seront acceptés les textes dans le domaine de la zootechnie présentant de *nouvelles* données d'intérêt national ou international. Les articles présentés à la Revue doivent porter sur des travaux se rapportant aux animaux ou à leurs dérivés. Les *lettres à la rédaction* peuvent expliquer, compléter ou commenter les travaux publiés dans la Revue. Les mises au point bibliographiques seront examinées en vue de leur publication pourvu que l'auteur ait d'abord obtenu de la Rédaction l'autorisation de soumettre son texte. Les communications de ce genre devraient proposer une analyse critique poussée d'un domaine que connaît bien l'auteur et feront l'objet du même examen que les articles d'une autre nature.

PRESENTATION DU MANUSCRIT. Le manuscrit sera présenté sur OSPREY, le système de soumission et d'examen en direct des articles (accessible sur le site www.aic.ca en cliquant «submit your manuscript»). L'auteur qui présente un manuscrit suggérera le nom de trois examinateurs éventuels (nom, adresse, numéro de téléphone et adresse électronique). Il pourra aussi donner le nom des examinateurs qu'il estime inacceptables, en raison d'un conflit d'intérêt possible. Le choix final des examinateurs demeure néanmoins le privilège du rédacteur en chef adjoint. Les manuscrits ne seront pas simultanément soumis à une autre revue scientifique ni placés sur un site internet personnel ou institutionnel. Si référence est faite à un article sous presse, l'auteur devra, en plus de son manuscrit, envoyer des exemplaires du texte sous presse. L'auteur pourra télécharger la copie du manuscrit sous presse dans la section d'OSPREY réservée à cette fin. Pour faciliter la révision du manuscrit, la rédaction du CJAS apprécierait qu'on lui signale les autres manuscrits soumis ou en voie d'impression issus des mêmes recherches (à savoir, des mêmes sections expérimentales). L'auteur remplira le formulaire de présentation du manuscrit puis le signera. On trouvera le formulaire en question sur le site Web de la Revue (<http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/aic-journals/apssubmit.html>).

FRAIS DE PUBLICATION. Des frais d'impression de 80 \$ la page pour les articles et de 117 \$ la page pour les communications brèves seront facturés lorsqu'au moins un des auteurs est membre en règle de la Société canadienne de science animale. Ces frais seront de 90 \$ la page pour les articles et de 127 \$ la page pour les communications brèves quand l'auteur ne fait pas partie de la Société. L'auteur pourra acheter des tirés à part de son article à un prix modique; la liste des prix lui sera communiquée avec l'envoi des épreuves. Les retouches excessives apportées aux épreuves seront facturées à l'auteur.

MOTS CLÉS ET TITRE ABRÉGÉ. L'auteur remettra une liste de mots ou de phrases clés avec son manuscrit. La liste ne devrait pas dépasser six termes ou expressions de deux ou trois mots extraits du titre, du résumé ou du corps de l'article, et devrait se rapporter au sujet principal traité dans celui-ci ainsi qu'identifier l'espèce animale concernée. L'auteur présentera aussi un titre abrégé ne dépassant pas 55 caractères d'imprimerie.

PROTECTION DES ANIMAUX. L'auteur attestera que les animaux d'expérience ont été traités conformément à des directives équivalentes à celles du Conseil canadien de protection des animaux (*Guide d'utilisation des animaux d'expérience*, disponible auprès du CCPA, pièce 1510-130, rue Albert, Ottawa, ON, Canada K1P 5G4, www.ccap.ca).

LE MANUSCRIT

Articles

GÉNÉRALITÉS. Suivre le mode de présentation adopté par la Revue. Pour la présentation en anglais, consulter le guide de rédaction disponible en format PDF sur le site Web de la Revue (<http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/aic-journals/instructions.html>). Pour les questions non traitées dans le guide, consulter la sixième édition du *Scientific Style and Format, The CBE Manual for Authors, Editors and Publishers*, disponible auprès du Council of Science Editors, 12100 Sunset Hills Rd., Suite 130, Reston, VA 20190, USA (<http://www.councilscienceeditors.org>). L'orthographe se conformera à celle du *Websters Third New International Dictionary* ou de l'*Oxford English Dictionary*. La même orthographe sera utilisée tout au long du même texte. Pour l'orthographe française, on consultera le *Dictionnaire Larousse*. L'auteur est invité à soumettre préalablement son texte à l'examen critique d'un ou de plusieurs collègues.

TITRE. Utiliser le titre le plus concis possible, avec des mots descriptifs pour faciliter le retrait de l'information. Le titre doit évoquer les aspects importants de l'article.

RÉSUMÉ. Il ne dépassera pas 200 mots pour un article et 100 mots pour une communication brève. Indiquer la raison d'être de l'étude, ses objectifs, la méthodologie, les résultats et ses retombées. Voir le *Scientific Style and Format* pour le contenu du résumé.

ORGANISATION DU TEXTE. La plupart des articles seront divisés comme suit: INTRODUCTION, MATÉRIEL ET MÉTHODES, RÉSULTATS, DISCUSSION, REMERCIEMENTS et BIBLIOGRAPHIE.

NOMBRES ET MESURES. Utiliser des chiffres arabes quand un nombre est suivi d'une unité de mesure normalisée, p. ex., 1 g, 9 j; sinon, écrire les nombres jusqu'à neuf en toutes lettres et les autres en chiffres. Voir le *Scientific Style and Format* pour les exceptions autorisées dans une énumération. Les données seront présentées en unités SI (voir le tableau des unités SI acceptables dans ce numéro de la Revue).

ABRÉVIATIONS. Pour les termes courants, consulter le *Scientific Style and Format*. Une liste des abréviations utilisées paraîtra à la première page de l'article.

NOMS ET TERMES. Écrire le nom scientifique des organismes en italiques en n'indiquant le nom des sources faisant référence que pour ceux employés dans l'étude en question. Pour les variétés agricoles et horticoles, donner le nom du cultivar. Les guillemets simples n'encadrent le nom du cultivar que lorsque celui-ci suit le nom botanique. Désigner les espèces végétales et animales par leur nom commun, le nom scientifique complet, avec la source de référence, étant précisé à la première mention de l'espèce, dans le texte ou le résumé. Le nom scientifique complet n'est pas nécessaire pour les espèces courantes d'animaux domestiques. Citer les pesticides par leur désignation commune acceptée; s'il n'y en a pas, donner le nom chimique complet à la première mention du produit dans le texte.

STATISTIQUES. Décrire brièvement et clairement le protocole expérimental. Analyser et résumer les données selon les méthodes statistiques appropriées. L'auteur examinera tout particulièrement la façon dont il utilise les méthodes à comparaisons multiples. Fournir une mesure de variabilité, p. ex. écart-type ou erreur-type, avec les données quantitatives à l'appui (voir Lettre à la Rédaction, *Can. J. Plant Sci.* **60**: 325–327). Pour tout renseignement complémentaire, consulter le *CBE Style Manual*.

On recourt largement à la méthode GLM de SAS pour analyser la variance. Néanmoins, cette méthode n'a été conçue que pour analyser les données à effets fixes. Celles des modèles couvrant les effets fixes et les effets aléatoires devraient plutôt être analysées avec la méthode MIXED de SAS. Cette remarque s'applique aussi à l'analyse des jeux de données où l'observation répétée des mêmes unités expérimentales engendre des variances hétérogènes ou inégales avec des corrélations dépendantes du temps. En règle générale, la Revue canadienne de zootechnie ne retiendra pas les articles signalant qu'on s'est servi de la méthode GLM pour analyser des données incluant des effets aléatoires ou des mesures répétitives sur la même unité expérimentale quand les données révèlent des variances hétérogènes ou inégales au sein de corrélations dépendantes du temps pour le même sujet.

BIBLIOGRAPHIE. Ne citer que les références les plus pertinentes et éviter les citations multiples. Vérifier soigneusement chaque référence avec l'article original et la mentionner dans le texte en indiquant le nom de l'auteur suivi de la date de publication. Lorsqu'il y a plus de deux auteurs, inscrire le nom du premier suivi de l'expression latine *et al.*, mais donner tous les noms dans la bibliographie. Inclure dans la bibliographie les articles « sous presse » (titre du périodique et date de parution prévue), en intégrant au corps du texte les mentions « manuscrit en préparation », « données inédites » ou « communication personnelle ». Voir les recommandations sur la citation des publications électroniques qui apparaissent sur le site Web de la Revue (<http://pubs.nrc-cnrc.gc.ca/aic-journals/instructions.html>).

Pour les abréviations des titres des périodiques, utiliser celles données dans *BIOSIS* (numéro le plus récent) *List of Serials with Title Abbreviations* (Bioscience Information Service of Biological Abstracts, 211 Arch Street, Philadelphie, PA 19102).

Vérifier plutôt deux fois qu'une la pagination, le numéro des volumes et la date de parution.

TABLEAUX. Lire soigneusement la partie pertinente du *CBE Style Manual*. Les affirmations de fiabilité statistique appropriées accompagneront les données quantitatives. Identifier les

notes en bas de page par des lettres en exposant, en caractères gras, dans l'ordre inverse de l'alphabet, en commençant par z : ^{z, y, x, w, v, u}, etc. Numéroté les tableaux, leur donner un titre concis et y faire référence dans le texte. Les règles verticales ne sont pas acceptées.

ILLUSTRATIONS. Les fichiers à extension *.pdf, *.tif, *.brnp, *.gif, *.eps, *.jpg (à haute résolution, pour les photographies) sont acceptables, mais pas les fichiers Word ou WordPerfect. La résolution devrait suffire pour donner une reproduction nette de l'illustration à l'impression (au moins 150 ppp).

Les illustrations devraient tenir sur une colonne, deux colonnes ou une page entière. Les traits seront assez épais (au moins 0,5 point) pour rester clairs à l'impression. Lettrage et symboles auront des dimensions proportionnelles à celles de l'illustration et seront assez gros pour qu'on puisse les rapetisser sans que leur netteté en souffre. Employer une police de caractères nette et simple en évitant celles aux caractères trop en gamme de gris, qui formeront des taches à l'impression.

Les mentions seront parallèles aux axes du graphique. L'auteur est prié de respecter les consignes de la Revue en ce qui concerne les abréviations, les unités de mesure et le reste. Il est préférable de soumettre des photographies aux dimensions voisines de leur taille définitive. Il s'agira de clichés en noir et blanc, bien contrastés. Les photographies en couleurs sont acceptées pourvu que l'auteur défraie le coût de leur reproduction. On communiquera avec la Rédaction pour connaître la meilleure façon de présenter les illustrations en couleurs. Les articles sans illustrations de bonne qualité ne seront pas publiés.

Communications brèves

Les communications brèves auront rarement plus de 2 000 mots. Elles constituent un court rapport préliminaire sur des constatations importantes. On y trouve parfois les résultats de recherches complètes, mais dans un domaine ou un champ d'étude assez restreint, comme la description d'une nouvelle méthode voire d'une technique ou de matériel qu'on a perfectionnés, avec des données sur leur performance. La bibliographie des communications brèves est rarement longue (pas plus de neuf références). Pour connaître la présentation appropriée, on consultera un numéro récent de la Revue. Les illustrations seront aussi peu nombreuses, à savoir deux tableaux ou figures au maximum. Enfin, le résumé analytique demeure obligatoire, mais ne dépassera pas 100 mots.

Points à surveiller

FORMAT. Consulter un numéro récent de la Revue pour avoir une idée de la présentation des communications brèves. Une page titre distincte ainsi qu'une page pour le résumé accompagnera chaque article. La page titre ne portera que le titre complet et le titre abrégé de la communication, le nom de l'auteur et l'institution ou l'organisme dont il relève. La page du résumé ne contiendra que le résumé, les mots clés et les abréviations. Le reste du texte sera dactylographié sans interruption, on en numéroté les lignes. Les tableaux occuperont une page distincte et chacun sera identifié par un numéro et un titre.

TITRES ET RUBRIQUES. Le titre de l'article sera indiqué en majuscules et en minuscules. Le titre principal sera écrit en majuscules et placé au centre de la page. Les titres secondaires

sont disposés comme suit : premiers sous-titres en caractères gras, alignés à gauche, sur une ligne distincte, premier mot commençant par une majuscule; deuxièmes sous-titres alignés à gauche, sur la même ligne que le texte, premier mot commençant par une majuscule, suivis d'un point; troisièmes sous-titres, alignés à gauche, même ligne que le texte, premier mot commençant par une majuscule, en italiques et suivis d'un point.

PONCTUATION SPÉCIALE. Mettre un point après *et al.* (sans souligner); pas de virgule, entre le ou les noms d'auteur et année dans le corps du texte; pas de point après le titre d'un tableau.

BIBLIOGRAPHIE. Dactylographier le nom des auteurs (majuscules et minuscules), suivis de leurs initiales.

Exemples d'unités SI acceptables dans la Revue canadienne de science animale

Quantité	Application	Unité	Symbole ou expression
Absorption	Bilans	grammes par jour	$g\ j^{-1}$
Activité	Enzymes	micromoles par minute par gramme	$\mu mol\ min^{-1}\ g^{-1}$
Superficie	Terres	hectare	ha
	Carcasses	centimètre carré	cm^2
Gras dorsal	Carcasses	millimètre	mm
	Régime	pourcentage	%
Concentration		grammes par kilogramme	$g\ kg^{-1}$
		unités internationales par kilogramme	UI kg^{-1}
	Sang	milligrammes par cent millilitres	$mg\ dL^{-1}$
Densité		milliequivalents par litre	$m\text{éq}\ L^{-1}$
	Aliments du bétail	kilogrammes par hectolitre	$kg\ hL^{-1}$
Circulation	Digests	grammes par jour	$g\ j^{-1}$
	Sang	milligrammes par heure	$mg\ h^{-1}$
Taux de croissance	Animaux	kilogrammes par jour	$kg\ j^{-1}$
		grammes par jour	$g\ j^{-1}$
Ingestion	Animaux	kilogrammes par jour	$kg\ j^{-1}$
		grammes par jour	$g\ j^{-1}$
		grammes par jour par kilogramme de poids corporel ^{0,75}	$g\ j^{-1}\ kg^{0,75}$
Métabolisme	Animaux	mégajoules par jour	$MJ\ j^{-1}$
		watts par kilogramme de poids corporel	$W\ kg^{-1}$
Pression	Atmosphère	kiloPascal	kPa
Température	Animaux	degrés Celsius ou Kelvin	$^{\circ}C$ ou $^{\circ}K$
Volume	Solutions	litre	L
		millilitre	mL
Rendement	Production laitière	litres par jour	$L\ j^{-1}$
Radioactivité	Métabolisme	curie (ou Becquerel)	Ci (= 37 GBq)

On écrira les unités qui comprennent deux diviseurs avec l'indice négatif (p. ex. $kg\ ha^{-1}\ an^{-1}$). Le trait oblique (/) devrait servir à l'inscription des unités au long (p. ex. mole/kilogramme) ou à séparer une mesure physique de l'unité (p. ex. rendement/ha). Choisir les unités pour que le facteur numérique tombe entre 1 et 10 ou 1 et 100, quand on utilise un ou deux chiffres significatifs, respectivement (p. ex. choisir 31,2 mg plutôt que 0,0312 g).